

COMMUNE DE GUMONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2016

Décision modificative n°2

virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2016 :

cpt 6413 :+ 1 200€ , cpt 621 : +1 300€

cpt 623 :-500€, cpt 613 : -1000€, cpt 60633 : -1000€

Tournée et Référent Ordures ménagères Tulle agglo

Le ramassage des ordures ménagères se fera sous la compétence de Tulle Agglo à partir de 2017. Le ramassage porte à porte ne se fera plus. Tous les sacs devront être déposés dans des containers. Le conseil municipal valide la modification des emplacements de ramassage proposée et décide de nommer Aufray Philippe comme référent titulaire et Demichel Dominique comme référent suppléant.

Indemnités d'administration et de technicité

Le conseil municipal vote les IAT 2016 versée aux agents au prorata de leur temps de travail.

1 Adjoint technique de 2^{ème} classe, coefficient 0.50

1 Adjoint technique de 1^{ère} classe, coefficient 0.25

1 Adjoint administratif principal de 2^e classe, coefficient 1

Délibération classement voirie Tulle Agglo

Le conseil municipal accepte le tableau de classement proposé par Tulle Agglo qui a la compétence voirie et dont dépendra la commune à partir de janvier 2017

Réfèrent Voirie Tulle Agglo

Le conseil décide de nommer Peuch Jean-Pierre comme référent titulaire et Roche Serge comme référent suppléant pour la compétence voirie de Tulle Agglo.

Déclassement partie de voie communale

Le conseil municipal est favorable au déclassement d'une partie de la voie communale à l'Hyvernerie.

Remboursement achat au Maire

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a payé les roses pour le repas des aînés à la Sarl Liccardi, la commune n'ayant pas de compte ouvert dans cet établissement.

Le conseil municipal accepte de rembourser à M. Jean-Pierre Peuch la somme de 97€ correspondant à l'achat de fleurs pour le repas des aînés.

Bilan des travaux

Travaux mairie : 72 376€ HT, Travaux salle : 51 946€ HT

La fin de ces travaux rend accessible les 2 bâtiments communaux. C'est l'aboutissement d'une action initiée lors de la précédente mandature.

Participation séjour école à Chamonix

Le conseil municipal accepte de participer au financement de la classe de montagne à Chamonix, organisé par l'école de Clergoux à hauteur de 30% du prix du séjour pour un enfant résidant sur la commune (168.30€ à ce jour).

Compte rendus des commissions

La Communauté de communes du Doustre est dissoute au 1^{er} janvier 2017. Notre commune intégrera Tulle Agglo dans le cadre d'une extension de territoire de Tulle Agglo

La compétence Spanc sera reprise par Tulle Agglo et leur objectif est 100% conformité fin 2018.

Le syndicat de l'école maternelle doit être dissout pour le 1^{er} janvier 2017. Une réflexion est en cours pour le fonctionnement de l'école maternelle de La Roche Canillac

Syndicat du Morel :

Production 2014 : 79484m³, Vente : 60308m³ avec moyenne annuelle de 52m³ par compteur

Production 2015 équivalente : 77498m³ avec 60458 m³ de vendu soit 52m³ moyen par abonné pour les 1 160 abonnés.

Perspective travaux 2017

Dalles de verre de l'église, Columbarium et Jardin du souvenir, Fenêtre abri pré communal, Reliure et restauration des registres

Révision classement imposition

Les habitations évoluent et dans un souci d'égalité d'imposition, une révision sera faite par la commission et les services des impôts

Questions diverses

Rédaction bulletin municipal

Une réunion est prévue le 10 décembre 2016 pour la mise en forme du bulletin.

Site Internet : Dominique Demichel, 2^{ème} adjoint en charge de ce dossier informe le conseil que le site sera opérationnel pour le 31 décembre.

Bibliothèque

Mise en place d'une bibliothèque à la Roche Canillac avec Champagnac la Prune et Gumont
La collection sera alimentée par la Bibliothèque Départemental de Prêt avec un volume de 1500 livres environ et renouvellement partiel chaque quinzaine.

Réception à leur demande du comité des fêtes

La réception a été annulée le matin même juste avant le début du Conseil Municipal par le Comité des Fêtes alors que la date avait été choisie et convenue avec eux.

La séance est levée à 13h00